

Image not found or type unknown



Esque le college peux faire un signalement

Par **Louva3118**, le **16/05/2023 à 22:47**

Bonjour je m'appelle Louva , je suis une jeune adulte de 18 ans et je m'occupe de ma sœur qui a 12 ans lorsque ma mère n'est pas là pour généralement passer des examens de santé et ne peut pas trop se déplacer.rnrnEsque le collège peut faire un signalement si je m'occupe de ma sœur sans être la responsable légale ?